

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la mer

Arrêté du 26 mars 2021

**fixant la composition du jury des concours d'officiers de port ouverts
au titre de l'année 2021**

La ministre de la mer

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, modifiée, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, modifiée ;

Vu le décret n° 2001-188 du 26 février 2001 relatif au statut particulier du corps des officiers de port ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 2 novembre 2012 fixant l'organisation, la nature et le programme des concours pour le recrutement des officiers de port ;

Vu l'arrêté du 28 janvier 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture et fixant la date des épreuves écrites des concours interne et externe pour le recrutement d'officiers de port (capitaines de port 2ème grade) ;

Sur proposition du directeur des ressources humaines,

Arrête :

Article 1

Le jury de la session 2021 des concours pour le recrutement d'officiers de port, est composé ainsi qu'il suit :

Président :

M. Bruno BARADUC, administrateur général hors classe.

Membres :

M. Erwan DELAN, ingénieur des travaux publics de l'État,
M. Frédéric EDELINE, capitaine de port du 1^{er} grade.

Article 2

En cas d'empêchement du président, Monsieur Erwan DELAN assurera la présidence du jury.

Article 3

Est adjoint au jury pour les épreuves écrites et orales de langue anglaise obligatoire, la personne désignée ci-après :

M. Mathieu BURNEL, enseignant.

Article 4

Le directeur des ressources humaines du ministère de la mer est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 26 mars 2021.

La ministre de la mer
Pour la ministre et par délégation,

L'adjoint à la cheffe du bureau des recrutements par concours,
Philippe FOREST

Signé